



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des finances publiques**

**Le mardi 27 mars 2001 — Vol. 37 N° 1**

**Élection du président et du vice-président**

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente des finances publiques**

**Le mardi 27 mars 2001**

**Table des matières**

Élection du président, M. Rosaire Bertrand	1
Élection du vice-président, M. Russell Williams	1

**Intervenants**

M. Michel Bissonnet, vice-président de l'Assemblée

M. François Gendron

M. Rosaire Bertrand

Mme Fatima Houda-Pepin



Le mardi 27 mars 2001

### Élection du président et du vice-président

*(Seize heures vingt-deux minutes)*

**Le Président (M. Bissonnet):** À l'ordre, s'il vous plaît! M. Gautrin. S'il vous plaît! Je déclare... S'il vous plaît, M. Gautrin, je vous demande votre collaboration.

Alors, je déclare ouverte la séance de la commission des finances publiques, et il y a quorum.

Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Je rappelle que, conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Selon l'article 135, le président et le vice-président de chaque commission doivent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

#### Élection du président, M. Rosaire Bertrand

Alors, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président de la part du gouvernement. M. le député d'Abitibi-Est... le président du caucus du gouvernement, Abitibi-Ouest, je m'en excuse.

**M. Gendron:** Pas d'excuse, M. le Président. Je voudrais faire, au nom du gouvernement, de mes collègues, la motion suivante:

«Que, conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, le député de Charlevoix, ici présent, M. Rosaire Bertrand, soit président de la commission des finances publiques pour la durée de son mandat.»

**Le Président (M. Bissonnet):** Est-ce que M. le député accepte cette proposition?

**M. Bertrand (Charlevoix):** Avec beaucoup de plaisir.

**Le Président (M. Bissonnet):** Est-ce qu'il y a d'autres propositions?

**M. Gendron:** Je n'ai pas d'autre proposition à formuler.

**Le Président (M. Bissonnet):** Alors, je déclare les propositions closes. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Bissonnet):** Adopté. Est-ce que, de la part du groupe formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Bissonnet):** Adopté. Alors, je déclare M. le député de Charlevoix président de la commission des finances publiques, et nous vous félicitons.

#### Élection du vice-président, M. Russell Williams

Je suis prêt également à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. Mme la députée de La Pinière.

**Mme Houda-Pepin:** Oui, M. le Président. Alors, en vertu de l'article 134, je voudrais faire motion pour proposer le député de Nelligan, M. Russell Williams, au poste de vice-président de la commission des finances publiques.

**Le Président (M. Bissonnet):** Alors, la proposition de M. le député...

**Mme Houda-Pepin:** Et ceci pour la durée du mandat.

**Le Président (M. Bissonnet):** Est-ce qu'il y a d'autres propositions pour le poste de vice-président? Je déclare les nominations closes. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Bissonnet):** Adopté. Je ne vous l'ai pas demandé parce que je savais que vous étiez pour accepter. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Bissonnet):** Adopté. Je déclare M. le député de Nelligan élu vice-président de la commission des finances publiques.

Et, la commission des finances ayant rempli son mandat, j'ajourne ses travaux sine die. Je vous souhaite un bon après-midi.

*(Fin de la séance à 16 h 25)*

